

Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne
CONCLUSIONS
Conférence européenne de l'économie sociale
Tolède (Espagne), les 6 et 7 mai 2010

À l'occasion de la Conférence européenne de l'économie sociale « Une façon différente d'entreprendre : défis et opportunités dans un monde globalisé », voici les conclusions issues des débats qui se sont déroulés les 6 et 7 mai 2010 à Tolède (Espagne) entre les représentants des institutions communautaires, des gouvernements des États membres ainsi que des responsables des organisations européennes des entreprises et entités de l'économie sociale.

A) Les entreprises d'économie sociale sont des acteurs du marché qui contribuent à la construction européenne dans un monde globalisé.

- La Conférence de Tolède se déroule dans un contexte de crise économique ayant de graves conséquences sociales dans l'Union européenne et le reste du monde. Face à cette réalité, les entreprises d'économie sociale apparaissent comme un acteur offrant des solutions et des alternatives aux grands défis économiques et sociaux actuels qui marqueront le futur de l'Union européenne.
- Les **institutions européennes** ont reconnu dans plusieurs documents officiels que les entreprises d'économie sociale contribuent à générer de la valeur ajoutée sociale et à résoudre certains des principaux défis et déséquilibres de la société européenne pour consolider son bien-être.

B) Priorités et mesures pour le développement de l'économie sociale dans les politiques d'entreprise au sein de l'Union européenne.

1. Les entreprises d'économie sociale dans les politiques d'entreprise au sein de l'Union européenne.

La **Commission européenne**¹ et le **Comité économique et social européen**² ont tous deux souligné la nécessité de préserver la pluralité des formes d'entreprises existant en Europe. Les cadres juridiques de l'Union européenne et des États membres régissant l'activité des entreprises devront promouvoir, de façon cohérente, les différentes formes d'entreprise et l'égalité des conditions entre tous les types d'entreprises.

À ce propos, la Conférence a révélé la nécessité de créer, à partir de l'Union européenne et des États membres, des mesures générant un cadre favorable au développement des entreprises d'économie sociale dans leurs multiples expressions :

La Commission et les États membres doivent tenir compte des entreprises d'économie sociale dans les programmes européens destinés à la recherche, à l'innovation, au financement, au développement régional et à la coopération au développement, entre autres. La Conférence a ajouté à ce propos qu'il est nécessaire de continuer à mettre en marche des mesures de promotion des entreprises d'économie sociale.

¹ Communication de la Commission. Le rôle capital des petites et moyennes entreprises dans la stimulation de la croissance et de l'emploi — Une révision à mi-parcours de la politique moderne des PME ». COM (2007) 592 final. Octobre 2007.

² Avis du Comité économique et social européen sur « La diversité des formes d'entreprise ». Décembre 2009.

2. Concernant le modèle de croissance de l'Union européenne dans le contexte de l'UE 2020.

La période de crise que nous traversons actuellement constitue non seulement une menace, mais également l'occasion de mettre en place les fondements d'un meilleur modèle économique. L'économie sociale souhaite contribuer à la conception de ce nouveau modèle puisqu'elle représente une autre façon d'entreprendre, fondée sur des valeurs comme le bénéfice à long terme, la primauté des personnes sur le capital, et le respect de l'environnement. L'économie sociale prouve jour après jour que la rationalité économique et le progrès social sont des critères compatibles, la solidarité et la responsabilité sociale étant des instruments clés pour atteindre un horizon commun de bien-être et de cohésion sociale.

Il s'agit par conséquent de travailler pour générer un modèle de croissance fondé sur une activité d'entreprise plus transparente, plus durable, et en définitive, plus responsable. Un modèle de croissance qui mise sur la création d'emploi, l'investissement dans le capital humain, la lutte contre l'exclusion sociale et l'exploitation de la capacité innovante de la société européenne.

La Stratégie UE 2020 constitue un cadre politique clé pour la configuration de ce modèle et surmonter la crise.

Propositions et demandes des organisations de l'économie sociale :

■ L'économie sociale dans « Une politique industrielle dans l'ère de la mondialisation ».

Le « *Small Business Act* » a signalé qu'il est nécessaire de tenir compte de la diversité de la communauté d'entreprises et des PME, qu'il s'agisse de l'artisanat et des petits commerces, des entreprises d'économie sociale ou des PME familiales, étant donné qu'ils ont tous un potentiel pour consolider la croissance européenne³. Le pluralisme et la diversité des différentes formes d'entreprise constituent des aspects précieux de l'Union européenne, et il serait donc très important que la Stratégie UE 2020 le reconnaisse expressément.

- ⊕ En ce sens, et eu égard à l'importance et à la reconnaissance que les institutions européennes confèrent à l'économie sociale, la Conférence a proposé que la Stratégie UE 2020 inclue expressément les entreprises d'économie sociale parmi les acteurs qui contribueront à développer une solide base industrielle et de connaissances au sein de l'Europe et à attribuer à l'UE une position débouchant sur un développement durable général.

■ L'économie sociale dans les « Lignes directrices pour l'emploi ».

Afin d'exploiter au mieux le potentiel de l'esprit entrepreneur et des différentes formes d'entreprises existant en Europe, la promotion de la pluralité de formes d'entreprise serait un élément clé pour fomenter la création d'emplois de qualité et atteindre l'objectif proposé de garantir que 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans aura un emploi en 2020.

- ⊕ La Conférence demande que les Lignes directrices pour l'emploi reconnaissent les entreprises d'économie sociale comme source majeure de création d'emploi :

³ Communication de la Commission. Le rôle capital des petites et moyennes entreprises dans la stimulation de la croissance et de l'emploi — Une révision à mi-parcours de la politique moderne des PME ». COM (2007) 592 final. Octobre 2007.

- parce qu'elles dépendent moins des fluctuations conjoncturelles, fournissent souvent des services exigeant un usage intensif de main d'œuvre, et sont socialement utiles⁴.
- parce qu'elles constituent un instrument fondamental dans l'intégration professionnelle des groupes défavorisés (par exemple, les personnes handicapées), dont l'intégration dans le marché du travail est indispensable pour atteindre les objectifs de la Stratégie UE 2020⁵ en termes d'emploi.

■ Le rôle de l'économie sociale dans la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale

L'inclusion sociale doit également être encouragée à travers la génération d'un emploi digne, inclusif et de qualité, répondant aux besoins particuliers des personnes handicapées et des personnes vulnérables. Les entreprises d'économie sociale réalisent cette activité à travers des outils et des parcours d'insertion adaptés aux besoins des personnes en situation ou en risque d'exclusion sociale.

- ✦ La Conférence demande, au sein de l'initiative relative à la création d'une Plateforme européenne contre la pauvreté, d'inclure expressément les entreprises d'économie sociale comme acteurs générateurs de possibilités d'emploi pour les communautés les plus défavorisées.

C) Réflexions finales.

Les États membres et les institutions européennes sont résolument déterminés à maintenir le développement en matière d'économie sociale dans l'agenda de futures présidences européennes, étant donné que cela permettra de renforcer la promotion et le développement des entreprises d'économie sociale. Il est très important de coordonner ces activités entre la Commission européenne, l'Intergroupe d'économie sociale du Parlement européen et la Catégorie de l'économie sociale du Comité économique et social européen.

Ce travail de coordination entre les institutions nationales et européennes devrait se traduire par un renforcement de la cohérence entre les différentes politiques européennes et nationales ayant trait aux entreprises d'économie sociale.

La Conférence a également souligné que l'analyse et le développement de toute politique relative à l'économie sociale exigent un suivi renforcé des mécanismes statistiques de ces entreprises.

Elle a en outre rappelé la demande des États membres d'établir un cadre juridique reconnaissant les composants de l'économie sociale et la demande faite à la Commission pour soutenir les entreprises d'économie sociale. En ce sens, la Loi espagnole sur l'économie sociale (*Ley Española de Economía Social*) est considérée comme une référence qui pourrait permettre la création de cadres similaires au niveau européen contribuant à la reconnaissance de l'économie sociale en tant qu'acteur économique et social à prendre en compte dans la définition de politiques publiques.

Tolède, le 7 mai 2010.

4 Document d'information de la Commission européenne à l'intention du conseil EPSCO. La crise de l'emploi, tendances, stratégies et priorités d'action. COM (2009) 649 final. Novembre 2009

5 UE. Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. Moderniser la protection sociale pour renforcer la justice sociale et la cohésion économique : promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail. COM (2007) 620 final. Octobre 2007.